

Travaux

LE CHANTIER DE LA ROUTE DE SUISSE SERA TERMINÉ POUR LA FIN DE L'ANNÉE 2020

Après plus de trois ans de travaux pendant lesquels l'Office cantonal de génie civil genevois, en collaboration avec la Ville de Versoix, a entrepris le réaménagement total de la route de Suisse, ce chantier titanesque arrive enfin à son terme.



Depuis le début de l'année 2020 et malgré quelques semaines de coupure sur le chantier, les équipes techniques et les ouvriers se sont succédés sur la phase 3 de la route de Suisse (tronçon compris entre la rue de l'Industrie et la route de Sauvigny).

C'est cette ultime étape qui nécessite une dernière fermeture temporaire. En effet, depuis le 16 novembre, et pour une durée de 4 semaines, les maîtres d'ouvrage procèdent à la pose d'un nouveau revêtement en béton sur les trottoirs situés au carrefour entre la route de Suisse et la rampe de la Gare.

La réalisation et le séchage des trottoirs en béton nécessitent la fermeture totale du débouché jusqu'au 18 décembre 2020.

L'accès au parking de la gare reste toujours accessible depuis la rue des Moulins.

Les cheminements piétonniers sont maintenus moyennant quelques redirections en fonction des besoins du chantier.

En parallèle, le chantier communal des Anciens bains touche également à son terme et sera bientôt un lieu de détente et de loisirs privilégié à Versoix.

Les Autorités de la Ville de Versoix se réjouissent de la réussite de ces différents chantiers entrepris depuis le printemps 2017 et vous inviteront prochainement à célébrer la réouverture de la route de Suisse métamorphosée et de la place du Bourg transformée.

RAPPEL DES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES DANS LES ZONES 30

La vitesse est limitée à 30 km/h et la priorité de droite est de rigueur. Les piétons peuvent choisir où traverser la chaussée (d'ailleurs, il n'y a pas de passage piétons, sauf exception). Cependant, les voitures et les deux-roues restent prioritaires sur les piétons.



TRAVAUX FORESTIERS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

La zone alluviale de La Versoix, d'importance nationale, se trouve dans un périmètre de réserve naturelle. Une analyse récente de la forêt couvrant cette zone a relevé la présence importante de très nombreux marronniers communs qui se régénèrent vigoureusement. Leur prolifération est inquiétante et doit absolument être enrayerée afin que ce milieu naturel rare sur le canton puisse conserver sa haute valeur écologique et paysagère. Une campagne d'abattage des marronniers recensés sera donc menée entre décembre 2020 et fin février 2021. Plus d'infos sur www.versoix.ch

Festivités

CONCOURS DE L'ESCALADE : « S'IL TE PLAÎT, DESSINE-MOI UNE MARMITE »

En remplacement des festivités traditionnelles de la fête de l'Escalade, le Conseil municipal de Versoix et l'ADER (Association pour le Développement de l'Economie Régionale) organisent un concours de dessins pour petits et grands.

Réveille le ou la gourmand(e) en toi et impressionne le jury par ton imagination. Dessine la marmite de l'Escalade de tes rêves et participe au concours organisé jusqu'au 7 décembre 2020. Ton dessin (2D) doit être de format A4 et fait à la main. Le jury composé de Monsieur Yves Richard (Président du Conseil municipal), Madame Sandrine De Kermel (Présidente de l'ADER) et de Madame Marie-Louise Possa (Secrétaire générale adjointe) désignera 9 gagnants (3 par catégorie)



et annoncera les résultats le vendredi 11 décembre sur le site Web de la Ville et sur sa page Facebook. Les conditions de participation et la liste des prix à gagner sont sur www.versoix.ch.

Vie locale

LES NOUVEAUX HABITANTS DE VERSOIX À LA DÉCOUVERTE DE LEUR VILLE



Faute de pouvoir accueillir les nouveaux habitants lors d'une cérémonie festive, l'administration communale a organisé un parcours découverte au travers de la Ville de Versoix.

Samedi 10 octobre, 38 personnes ont pris part à cette petite expédition urbaine, accompagnées de Mme Ornella Enhas (magistrate déléguée), de Mme Alizée Dermange (chargée de mission Intégration), d'un représentant de l'association du Patrimoine versoisien ainsi que d'un représentant de l'association des locataires de la cité Choiseul (ALCC). Dans un second temps, le chef du service de la Culture leur a offert une visite guidée de l'exposition « Avant demain » du Fonds d'art contemporain, en présence des deux autres Conseillers administratifs, Mme Jolanka Tchamkerten et M. Cédric Lambert.

LA VILLE DE VERSOIX OFFRE UN BON DE CHF 20.- À TOUS SES HABITANTS

En raison de la crise sanitaire et des mesures de semi-confinement prises par l'Etat de Genève, les bons ne seront pas envoyés avant la réouverture légale des commerces. Leur validité sera prolongée au-delà du mois de décembre 2020 afin de permettre à tout à chacun d'en profiter pleinement.



BUREAU DE MÉDIATION ADMINISTRATIVE (BMA) AU SERVICE DES CITOYENS

Créé par la Constitution genevoise et par une loi spécifique, ce bureau indépendant est à la disposition des citoyennes et citoyens qui éprouvent des difficultés, des incompréhensions ou des soucis dans leurs relations avec l'administration cantonale ou communale.

Les informations vous permettant de comprendre le rôle de ce BMA et de savoir comment le contacter si nécessaire se trouvent sur www.versoix.ch.

ÉVÈNEMENT

DU SOUFFLE ET UN PEU DE HAUTEUR POUR LA FIN D'ANNÉE

Exposition dans Hall du Boléro du 18 décembre 2020 au 17 janvier 2021

Le sommet qui toise Versoix quand on se tourne vers le Jura, s'appelle Le Reculet. Culminant à 1'719 mètres d'altitude, il marque la porte du parc naturel régional du Haut-Jura. Il nous regarde de haut et nous invite à reprendre notre souffle et un peu de hauteur pour la fin d'année.

Ces images sont de Jean Revillard. Ce photographe de grand talent crée l'agence photographique genevoise Rezo en 2001. Lauréat de deux World Press Photo en 2008 et 2009, il est engagé en 2010 par Bertrand Piccard pour couvrir le projet Solar Impulse.

Après s'être consacré à de nombreux sujets documentaires sur les réfugiés et la nature, Jean Revillard meurt le 3 janvier 2019 des suites d'une crise cardiaque, alors qu'il photographie la forêt en Bretagne.



AGENDA

14.12.2020 - 20h

Séance du Conseil municipal
Salle communale Lachenal
Ouvert au public

Du 21.11.2020 au 21.02.2021

Versoix on Ice - Patinoire
Terrain du Verger



Malgré cette période compliquée et remplie d'incertitudes, la Ville de Versoix a décidé d'installer à nouveau cette année la patinoire hivernale sur le terrain du Verger afin d'offrir une activité hivernale et gratuite à la population une fois que la situation le permettra.

Au vu des mesures prises par la Confédération et le canton, l'accès à la patinoire ne sera autorisé qu'aux écoles versoisiennes jusqu'au 30 novembre au moins. Un plan de protection sera mis en place afin de garantir les conditions sanitaires adéquates.

L'espace patinoire comprendra cette année une surface de glisse de 300m² couverte, deux pistes d'Eistock couvertes et séparées de la patinoire, une buvette tenue par Jean-Luc et Brigitte avec un espace supplémentaire (+16m²) et une nouvelle carte des mets/boissons. Comme lors des années précédentes, les patins et le matériel d'Eistock seront gratuitement mis à disposition de la population contre le dépôt d'une caution. Nous vous souhaitons le meilleur hiver possible et surtout une bonne santé !

01.01.2021

Soupe du 1^{er} janvier
Salle communale Lachenal

Une décision concernant la tenue de cette manifestation sera prise par les Autorités début décembre. Une communication officielle sera effectuée sur notre site internet et sur nos réseaux sociaux.

21.01.2021 – 17h

Contes « Il était une fois »
De 4 à 7 ans. Sur inscription, entrée libre

27.01.2021 – 10h

« Bébé bouquine ! »
Accueil des tout-petits en famille, entrée libre

06.01.2021 – 11h ET 15h

« Histoire à partager » dès 4 ans
Les bibliothécaires lisent des albums

EXPOSITION

Émilienne Perriraz : la peinture en héritage

Artiste peintre de Versoix, Cette artiste est décédée le 29 mars 2020 dans sa 104^{ème} année.

Elle avait encore exposé ses œuvres en 2016 au Boléro dans le cadre de l'exposition «Portrait» par les Artistes d'ici. Elle était passionnée par sa ville qu'elle avait peinte durant plusieurs décennies. Ses toiles restent souvent la dernière mémoire de certains lieux disparus ou remaniés. Le Fonds de décoration de la Ville de Versoix avait acquis, lors de la succession, un ensemble d'œuvres d'Émilienne Perriraz.



Suite à l'appel publié dans ces colonnes, de nombreuses familles versoisiennes ont proposé de prêter leurs tableaux pour participer à l'exposition. Ainsi, c'est une soixantaine de toiles et de dessins qui sera présentée au Boléro dès le samedi 23 janvier. Occasion de revoir ou de découvrir des paysages, des bouquets, des natures mortes et nos rues de Versoix; le tout exprimé par un talent classique qui fut, en son temps, d'une grande modernité.

Vernissage samedi 23 janvier 2021 de 17h à 20h (selon mesures COVID-19)

Exposition du 23 janvier au 14 mars 2021.

Entrée libre du mardi au dimanche de 15h à 18h.

LITTÉRATURE

Des prix littéraires à contretemps...

En cette période de fermeture pour les librairies françaises, une partie des jurys des prix littéraires ont décidé de se montrer solidaires en reportant leurs proclamations. Cependant, les prix Femina et Médicis ont au contraire décidé de maintenir leurs décisions afin de lutter contre le silence de la culture.

Ainsi, le prix Femina récompense Serge Joncour pour *Nature humaine* (Flammarion). Un roman de confrontation entre l'homme et la nature.

Le prix Médicis est décerné à Chloé Delaume pour *Le cœur synthétique* (Seuil) et le prix Médicis étranger est attribué à Antonio Muñoz Molina pour *Un promeneur solitaire dans la foule* (Seuil).

BIBLIOTHÈQUE

Nouveauté : Click & Collect

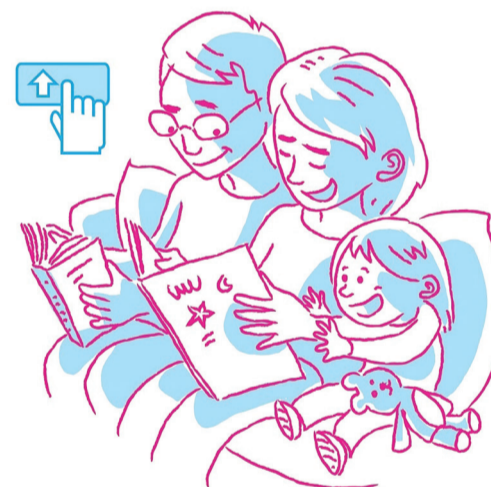
La Bibliothèque propose un service de commande et de retrait pour garder un lien avec ses lecteurs. Depuis le mardi 10 novembre 2020, ce service de retrait de livres et de documents est disponible.

Grâce à leur carte de lecteur, tous les usagers de la Bibliothèque peuvent bénéficier de ce nouveau service adapté à la période de fermeture actuelle (COVID-19). L'utilisateur peut choisir jusqu'à huit documents de son choix dans le catalogue de la Bibliothèque en ligne sur le site Internet. Dès la réception d'une confirmation par courriel de la commande, il est possible venir retirer ses livres pendant les horaires suivants :

Mardi, Jeudi et Vendredi de 16h à 18h

Mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h

Pour les personnes non-inscrites, l'inscription se fera uniquement au moment de la réouverture de la Bibliothèque. L'inscription est gratuite pour les Versoisiens. Informations : www.bolero-versoix.ch



Bibliothèque numérique ouverte 24h/24 et 7j/7

Durant la fermeture du Boléro, la bibliothèque numérique reste ouverte en ligne.

Vous y trouverez des romans et des documentaires, pour adultes et enfants, en français et anglais, à portée de clic. Depuis peu, vous pouvez aussi écouter des livres audio en streaming (connexion internet obligatoire pendant l'écoute d'un livre). L'accès est gratuit pour les lecteurs inscrits à la Bibliothèque du Boléro.

Les usagers inscrits à la Bibliothèque peuvent demander la création de leur compte sur la bibliothèque numérique en allant sur ce lien : <https://rebrand.ly/Inscription-ebook>

La lecture est possible sur ordinateur, tablette, smartphone et liseuse (sauf liseuse Kindle). Des modes d'emploi sont disponibles sur le site de la bibliothèque numérique pour chaque type d'appareil. <https://bolero.ebibliomedia.ch/help>